



Comité Départemental du Nord de Basket-Ball
Plus haut. Plus fort. Plus sport !

Présidence

Fait à Phalempin, le 14 avril 2022.

Référence : PDM/DG/NT/2021-2022 n°01

**Mmes & MM. les Présidents de club,
Mmes & MM. les Licenciés "Hors Association"**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CLUBS

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale du Comité Départemental du Nord de Basket-Ball qui aura lieu :

**Le samedi 11 juin 2022 à 14 h 00
Palais des arts et des loisirs
1 place B. Gouvar – 59180 CAPPELLE LE GRANDE**

- ***Ouverture à partir de 13 h 00 pour retrait des divers imprimés,***
- ***Accueil des clubs et vérification des pouvoirs.***

14h30 : Assemblée Générale.

Lors de l'Assemblée Générale, se dérouleront des élections afin de compléter le Comité Directeur (2 postes)

Vous trouverez ci-joint :

→ *l'appel de candidature ainsi que les modalités de ce vote.*

→ *l'ordre du jour de cette Assemblée.*

Je vous adresserai ultérieurement les rapports moraux des différentes Commissions pour la saison en cours.

Je compte sur votre présence, indispensable au bon fonctionnement de notre organisme.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Dorienne GRUSZCZYNSKI



Comité Départemental du Nord de Basket-Ball
Plus haut. Plus fort. Plus sport !

Secrétariat Général

Référence : SG/DG/NT/2021-2022- N°02

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 11 juin 2022

Palais des arts et des loisirs
1 place B. GOUVART – 59180 CAPPELLE LA GRANDE

Ordre du jour

- ❖ 13 H : Accueil des clubs, vérification des pouvoirs et élection au Comité directeur
- ❖ 13 H 30 à 14 H 15 : Accueil des clubs par les Responsables de Commissions.
- ❖ 14 H 15 à 14 H 30 : Appel des clubs représentés.
- ❖ **14 h 30 Assemblée Générale**

Séance plénière :

1. Ouverture de l'Assemblée Générale par la Présidente.
2. Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 12 Juin 2021.
3. Approbation des délégués à l'Assemblée Générale Fédérale.
4. Adoption des rapports moraux.
5. Rapport financier du Trésorier Général, M. DESRUMAUX Jean-Luc.
6. Rapport du Commissaire aux comptes.
7. Présentation du budget 2022/2023.
8. Allocution de clôture de la Présidente.

Aurore LEFEBVRE



Comité Départemental du Nord de Basket-Ball

Plus haut. Plus fort. Plus sport !

Secrétariat Général

Référence : SGL/DG/RR/2021-2022 n°03

ÉLECTIONS AU COMITÉ DIRECTEUR

Assemblée Générale des Clubs

Le samedi 11 juin 2022 à 14 h 00

Palais des arts et des loisirs

1 place B. Gouvard – 59180 CAPPELLE LE GRANDE

I. Sièges à pourvoir :

Afin de compléter la composition du Comité Directeur du Comité Nord Basket-Ball, conformément à l'adoption des statuts du 07/06/2019, 2 sièges sont à pourvoir.

I. Eligibilité :

- Est éligible au Comité Directeur du C.D.N.B.B. toute personne majeure, jouissant de ses Droits Civiques.
- Le candidat doit être licencié depuis au moins six mois à la date de l'élection, auprès du Comité du Nord ou d'une association du ressort de celui-ci, soit au 11 décembre 2021.
- Le candidat ne doit pas occuper de fonctions appointées au titre du Basket-Ball dans le Comité Départemental.

II. Dépôt des Candidatures :

Les candidatures aux fonctions de membre du Comité Directeur doivent être adressées individuellement, par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception, au Siège du Comité Départemental, au moins trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale (10 mai 2022 dernier délai - cachet de la poste faisant foi), accompagnée de la licence de la saison 2021/2022 (ou de la photocopie de celle-ci).

Nous appelons votre attention sur le fait que les candidats peuvent adresser leur candidature par un envoi recommandé en ligne (réception par courrier classique ou dématérialisée par courriel).

A ce titre, vous trouverez ci-après, par exemple, un lien internet correspondant auprès des services de LA POSTE : <https://www.laposte.fr/lettre-recommandee-en-ligne> .

Un guide peut également être visualisé à partir du lien suivant :

<https://www.laposte.fr/lettre-recommandee-en-ligne-demo>

III. Electeurs :

L'Assemblée Générale se compose des Groupements Sportifs affiliés, ayant leur siège sur le territoire du Département ou rattachés au C.D.N.B.B. Ils doivent être constitués selon les textes législatifs et réglementaires en vigueur, et en règle avec la Fédération, la Ligue des Hauts de France et le Comité Départemental du Nord et ses structures décentralisées.

Les Groupements Sportifs sont représentés par leur Président ou un membre de leur Comité Directeur, licencié à la F.F.B.B. et mandaté à cet effet par le Président du Groupement sportif. Ces représentants doivent être majeurs et jouir de leurs Droits Civiques.

Ils disposent, pour leur association, d'un nombre de voix déterminé (1 voix par licencié) en fonction du nombre de licenciés de l'association, au 31 mars de la saison 2021/2022.

Le vote par correspondance et le vote par procuration sont interdits.

Les licenciés "Hors Association" ne peuvent représenter un Groupement Sportif.

Les pouvoirs donnés à un club tiers ne sont pas autorisés.

Seul est accepté le mandat à un licencié du club, établi par le Président de celui-ci.

IV. Déroulement du Scrutin :

L'élection des membres du Comité Directeur Départemental se fait au scrutin secret. C'est une élection informatisée.

Un bureau de vote est constitué sur proposition du Président du CDNBB. Ses membres ne sont pas candidats au Comité Directeur.

Au premier tour, les membres du Comité Directeur sont élus à la majorité absolue des suffrages exprimés et des bulletins blancs, dans l'ordre du nombre de suffrages recueillis. Si un deuxième tour de scrutin est nécessaire afin de pourvoir à la totalité des sièges, les membres sont élus à la majorité simple et dans l'ordre des suffrages recueillis. En cas d'égalité des voix obtenues, le candidat le plus jeune est proclamé élu.

En aucun cas, un nouveau candidat ne peut se présenter au second tour. Un candidat non élu au premier tour n'a pas à renouveler sa candidature, mais il peut la retirer avant l'ouverture du scrutin.

La présente vaut appel de candidatures pour les élections au Comité Directeur Départemental qui auront lieu lors de l'Assemblée Générale des Clubs, prévue à CAPPELLE LA GRANDE le 11 juin 2022.

Fait à PHALEMPIN, le 19 avril 2022.

Dorienne GRUSZCZYNSKI



ESPACE BASKET 59/62
30, rue Albert Hermant
CS 50501
59133 PHALEMPIN

Tél. 03 20 58 13 20
Fax. 03 20 58 13 23

www.nordbasket.com
cdnbb@wanadoo.fr



Comité Départemental du Nord de Basket-Ball
Plus haut. Plus fort. Plus sport !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 11 juin 2022

Palais des arts et des loisirs
1 place B. Gouvert 59180 CAPPELLE LA GRANDE

Conditions pour pouvoir participer aux votes de l'Assemblée Générale :

Application des Statuts du Comité Départemental

Le vote par procuration ou par correspondance est interdit.

- *Le **mandat** (imprimé ci-dessous), portant le nom du Président du club, mandat rempli et signé par ce dernier, établi au nom du mandataire, (membre licencié du club), complété par le cachet du club.*
- *La **licence**, attestant de l'appartenance au club représenté, devra être présentée.*
- *Le club **représenté doit être en règle** avec la Fédération, la Ligue Hauts-de-France et le Comité Départemental, **administrativement et financièrement**, (Art. 59 des règlements Généraux de la F.F.B.B.)*

Aucune exception à ces règles ne sera admise.

✂-----

Comité Départemental du Nord de Basket-Ball

Assemblée Générale du 11 juin 2022

MANDAT

(Ce mandat ne peut être donné qu'à un membre licencié du club)

Je soussigné M. Licence N°.....

Président du Club donne mandat à M.....

Licence N°....., Membre de l'association susnommée, pour me représenter à l'Assemblée Générale du Comité du Nord de Basket-Ball le 11 juin 2022 et prendre part, en mes lieu et place, aux votes survenant à cette occasion.

SIGNATURE DU PRÉSIDENT

CACHET DU CLUB

SIGNATURE DU MANDATAIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 juin 2022

Fiche de présentation pour les élections partielle du Comité Départemental du Nord de Basket-ball

FICHE DE PRESENTATION

Nom* : Prénoms* :

Date de naissance* : Sexe* : M F

Adresse mail* :

Profession* :

N. Licence* : Groupement Sportif* :

Médecin* : NON OUI * mention obligatoire

Date* :

Signature :



Informations

- Membre élu(e) d'un groupement sportif :

- Pratique actuelle ou antérieure en tant que joueur :

- Fonction actuelle ou antérieure en tant que technicien dirigeant :

- Pratique actuelle ou antérieure en tant qu'officiel (à préciser) :

- Informations libres – Motivations* :